36e ANNEE (4e SÉRIE) N° 45 24 JUILLET 1919

# L'AMI DU CLERGÉ

*Paraît à Langres, tous les Jeudis*

**Mgr F. PERRIOT**
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

**A. ROZIER**
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ 15 francs à l'Édition complète. 10 — à l'Édition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

## QUESTIONS
### de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Dans un précédent article en réponse à la question : *Comment faut-il lire pour bien lire ?* vous disiez que l'on ne procède pas tout à fait de même avec les différentes espèces de lectures, ouvrages philosophiques ou ouvrages littéraires, livres ou journaux. Pour compléter votre étude sur la manière de lire fructueusement, voudriez-vous indiquer aujourd'hui quelles sont ces différences, et dire comment il est bon de s'y prendre dans chacun de ces cas ?

R. — Complétons notre premier article [1].

**Ce qui est vrai de toutes les lectures.** — Ainsi que nous l'avons exposé, il y a en effet, pour qu'une lecture soit vraiment une lecture et non pas un médiocre moyen de perdre du temps, il y a des conditions générales à réaliser et il y en a de particulières. Si notre vie se passe dans l'agitation intérieure ou extérieure, si notre esprit est dispersé, si des passions autres que les plus nobles agitent notre cœur, si nous abordons la lecture avec une timidité excessive ou au contraire dans la pensée bien arrêtée de n'en remarquer que les défauts et les insuffisances, si quelque orgueil ou quelque amour-propre vient gâter le charme d'une lecture bien faite, nous pouvons nous résigner d'avance à lire sans profit. Les mathématiques, a-t-on dit, laissent l'esprit tel qu'elles l'ont trouvé : ce qui signifie que leur étude n'aboutirait point à le former, à le fortifier, à développer en lui la justesse, la précision, la méthode que les sciences mathématiques portent cependant en elles-mêmes. Quoi qu'il en soit de cette assertion, de prime abord paradoxale, mais qui le semble moins dès que l'on fait appel à l'expérience et à l'observation, nous pourrions reprendre cette formule mot pour mot : elle s'appliquerait dans la perfection aux lectures qui seraient faites dans les conditions défectueuses que nous avons énumérées.

N'importe quel genre d'ouvrages demande, pour profiter à ses lecteurs, qu'ils fassent l'éducation de leur attention (ou plutôt que cette éducation soit déjà parachevée), qu'ils avancent avec lenteur, qu'ils prennent le soin élémentaire de replacer l'auteur et le livre dans leur milieu et leur temps, qu'au cours de la lecture l'esprit ne reste pas passif mais au contraire raisonne, discute et pèse les arguments, se rende compte de la justesse du fond, de la valeur de la forme, démêle le lieu commun qui fait le fond de tous les développements, et puis, que l'on ait la plume à la main, que l'on prenne des notes, et enfin qu'après avoir lu on relise... si le livre le mérite, et quand le temps a déjà modifié notre impression première.

Il n'est aucune lecture qui, faite dans ces conditions, ne serve puissamment notre développement intellectuel. Mais, dans la pratique, les lectures possibles sont si nombreuses et si diverses que la manière de s'y prendre se diversifie dans d'assez larges limites. On ne lit pas la Bible comme on lit les Pères, on n'étudie pas un volume de philosophie comme on parcourt une œuvre d'imagination, on n'apprécie pas un historien de la même façon qu'un critique ou qu'un poète, et l'on garde une attitude différente envers un ouvrage de longue haleine et envers un journal politique. Ce sont ces différences dans la méthode que nous voudrions marquer maintenant.

**Pour lire la Bible.** — Si nous parlons ici de la lecture des saints Livres, c'est simplement pour préciser ce qui la différencie des autres lectures, et non point pour enseigner à nos lecteurs et amis un exercice qui leur est familier presque depuis l'enfance. Loin de nous pareille prétention ! Pourtant on nous permettra de nous arrêter un peu au livre qui tient une si large place dans l'histoire de l'humanité et dans la pensée chrétienne, à la lecture qui est la première et reste la principale dans la journée du prêtre. Ce que l'on sait très bien faire, il n'est rien de plus utile que de le rapprendre quelquefois. L'on s'aperçoit alors combien l'automate qui est en nous a besoin souvent d'un sévère contrôle.

Nous parlons ici de la lecture *studieuse* des Livres saints, et non point de la méditation pieuse que tous et chacun de nous sont habitués à en faire, mais qui ne rentre pas dans notre sujet. D'autre

[1] Voir *Ami* du 9 juillet 1914.

part, nous ne voulons nullement rédiger un programme d'herméneutique : ce travail est fait et bien fait dans les Manuels courants d'introduction biblique. Ce que nous avons en vue, c'est plus modestement de montrer comment les considérations générales de notre premier article peuvent être utilisées dans la lecture de la Bible.

S'il est de grandes âmes et de profonds esprits dont l'expérience et l'autorité méritent ici d'être invoquées, c'est bien Jérôme et Augustin, eux qui ne vinrent à la Bible qu'après en avoir longuement éprouvé le dégoût et qui durent se créer à eux-mêmes un art de la lire en savants et en fidèles. Que ceux-là soient parvenus à lire l'Ecriture avec profit, c'est ce dont témoignent leur immense labeur et leur œuvre entière. S. Jérôme, avec sa verve caustique, a caractérisé d'un mot fort savoureux les dispositions intérieures présupposées en celui qui ouvre sa Bible : « Non est ejusdem hominis, dit-il, aureos nummos et scripturas probare, et degustare vina et prophetas vel apostolos intellegere [1]. — Qui aime les écus ne peut aimer les Ecritures, et qui déguste les bons crus ne peut déguster les prophètes ni les apôtres. » Si jamais en effet le lecteur doit être exempt de passions vulgaires, c'est bien quand le livre qu'il tient entre ses mains renferme la parole de Dieu. S. Augustin d'autre part, dans un texte véritablement prophétique, met en garde contre toute lecture de la Bible faite à l'improviste et sans préparation. « Le lecteur qui trouverait un sens utile pour son édification, mais pourtant différent du sens réel, ne serait pas totalement dans l'erreur... Cependant cette méthode est blâmable : il vaut mieux ne pas s'écarter de la grande route, sinon l'on risque de s'égarer dans des sentiers dangereux. Prêter au hasard à l'auteur des sens qui lui sont étrangers, mène généralement à des interprétations inconciliables avec le texte. Si donc celui-ci est toute vérité et toute certitude, une telle interprétation ne peut être qu'opposée à la vérité et à la certitude. Si bien que, je ne sais comment il se fait que par attachement à sa manière de voir, le lecteur s'attache moins au sens scripturaire qu'à son sens propre. Or quand l'autorité de l'Ecriture vacille, la foi est bien près de tomber en ruines [2]. » L'évêque d'Hippone eût-il parlé plus net s'il eût vu de ses yeux se dérouler la Réforme et agir l'esprit de libre examen, qui n'est que l'esprit de libre destruction ?

Qu'est-ce à dire et quelle conclusion pratique tirer de là ? Ceci d'abord : si le texte de la Bible est fréquemment obscur et d'interprétation délicate, ici plus que jamais entourons-nous des secours indispensables au travailleur. Nous ne pouvons lire profitablement la Bible si nous ne tirons profit des *Manuels bibliques,* des *Introductions,* des *Commentaires,* des *Dictionnaires* destinés à aplanir les difficultés d'interprétation. Tous ces ouvrages se sont multipliés dans ces derniers temps. Rien ne nous est plus facile que de nous procurer au moins l'essentiel : un bon *Manuel* d'introduction et un bon *Commentaire*. On a assez reproché aux prédicateurs leurs contre-sens bibliques pour qu'avant toute citation nous prenions la peine de vérifier sur le texte et de nous convaincre que nous restons bien dans le sens voulu par le contexte. Puis comme la Bible n'est pas seulement un livre, mais toute une littérature, tenons compte, si nous voulons saisir pleinement l'intérêt et la portée d'un passage biblique, des circonstances historiques qui l'ont vu naître. Amos ne parle pas comme Daniel, parce qu'il ne parle pas dans les mêmes conditions que Daniel.

Mais ici gardons-nous d'un excès. A moins d'être un spécialiste de l'exégèse, il n'est pas expédient pour nous de suivre les savants contemporains qui transforment l'étude de la Bible en une pénible et stérile érudition. C'est ici que les arbres cachent la forêt, que les innombrables problèmes de tout genre risquent d'étouffer en nous la voix de l'âme. Il faut que ce livre parle à notre cœur, sinon que nous servira notre science tapageuse et vaine ? Du jour où notre étude de la Bible aura quelque peine à se transformer ou à se terminer en prière, nous reconnaîtrons que nous la lisons mal, que nous nous enlisons dans les sables au lieu d'y découvrir la source limpide et fraîche où nous devions nous abreuver. De pauvres malheureux, égarés par un zèle imprudent, ont trouvé des tortures et des angoisses sans nom pour s'être avancés en téméraires sur un terrain mouvant. Ne les imitons pas. Au cours des siècles, c'est un spectacle bien frappant de voir la foi devancer toujours dans ses solutions celles de l'apologétique scientifique. Cette sorte de précession de la foi sur la science, qui maintenait par exemple les droits du christianisme contre le philosophisme du XVIII$^{e}$ siècle avant que le sens commun se fût avisé d'en remarquer la pauvreté, qui les maintenait encore contre le scientisme du XIX$^{e}$ siècle avant que l'expérience et la réflexion des générations nouvelles en eussent éprouvé le vide, cette précession nous garantit que la solution des grands problèmes exégétiques qui se sont posés à notre époque érudite sera comme toujours celle de la foi, et cela nous suffit. Ni ignorance ni hypercritique : le bon sens a toujours conseillé la mesure et l'égal éloignement entre les extrêmes.

Naturellement, notre lecture de la Bible se fera la plume ou le crayon à la main. Si précieux que soient les commentaires, ils ne disent qu'une minime partie de ce que le moindre texte biblique peut signifier pour ses lecteurs et leur suggérer. Le sens en est proprement inépuisable et se renouvelle dans ses applications pour chaque esprit différent et pour chaque état d'âme. Or cette vision personnelle sera pour nous éminemment précieuse, car c'est elle qui donnera à notre parole ou à notre plume, quand nous aurons l'occasion d'en tirer parti, cette saveur de sincérité et de nouveauté qui font le charme des orateurs et des écrivains. Ils

[1] S. Jérôme, *Epist.* LXI, 3.
[2] *Doctrin. Christ.,* lib. I, cap. 36 et 37.

nous faut donc mettre tous nos soins à en conserver l'impression toute fraîche, et pour cela nous n'avons qu'un moyen : la consigner par écrit. N'ayons pas peur de prendre des notes, bourrons-en notre répertoire ou nos fiches. Créons-nous peu à peu un commentaire de l'Ecriture qui soit à nous et bien à nous, pleinement adapté à la tournure et aux besoins de notre esprit. Ce sera pour l'avenir une incomparable ressource, à laquelle nous aurons toujours avantage à recourir. Pour nous aider dans cette réflexion féconde, nous saurons user du commentaire imprimé comme d'un tremplin ou d'un aiguillon.

**Pour lire les Pères.** — Pas plus que la Bible, quoique pour des raisons en partie différentes, nous n'avons le droit d'ignorer les Pères. Non seulement c'est chez eux que la tradition et la science théologique puisent à pleines mains les preuves et les moyens de se formuler, mais encore leur œuvre littéraire touche de plus en plus au vif des goûts et des préoccupations de nos contemporains. Depuis vingt ou trente ans l'attention des historiens de la littérature s'est orientée de plus en plus nettement vers les siècles chrétiens grecs et romains, les études de tout premier ordre se sont multipliées, les grandes histoires littéraires aussi bien que les simples manuels ont fait une place de plus en plus large aux écrivains patristiques, et l'on en vient petit à petit, dans le monde des simples lettrés, à s'attacher avec autant d'intérêt à ces époques, autrefois laissées dans l'ombre, qu'aux grands siècles classiques eux-mêmes. Ainsi donc actuellement les élèves de l'enseignement secondaire sont mis à même, s'ils le veulent, de mieux connaître les Pères qu'on ne pouvait le faire, il n'y a pas bien longtemps encore, même dans les grands séminaires. Mais là aussi dans ces derniers temps la patristique et la patrologie ont été introduites à l'aide d'excellents manuels et par des cours réguliers. Si bien que toute formation sacerdotale serait aujourd'hui incomplète sans une connaissance générale des Pères de l'Eglise. Pour ne point nous faire taxer d'ignorance par les jeunes générations, nous ne pouvons donc moins faire que de nous mettre également à cette étude. Nous y trouverons, il n'y a pas le moindre doute, avantage et intérêt. Rien de plus passionnant dans une histoire, quelle qu'elle soit, que de remonter aux origines. Quand cette histoire est celle de l'Eglise, quand ces origines sont glorieuses et émouvantes à l'égal des nôtres, dans quelles proportions cet intérêt ne s'accroît-il pas ? Quant au profit, il est évident : les idées exposées par les Pères, les ennemis contre lesquels ils luttent, les faiblesses qu'ils constatent autour d'eux et qu'ils déplorent, et jusqu'à la nature du talent de plusieurs d'entre eux, tout cela est moins antique que moderne, tout cela nous aide à comprendre le siècle où nous vivons et par suite à lui parler le langage qu'il réclame.

Lisons donc les Pères, lisons-les avec persévérance et esprit de suite, en nous efforçant de les comprendre, de les goûter, de profiter de leurs expériences, de nous les assimiler. Ce qui nous reste d'eux, c'est leur pensée vivante, où ils ont mis toute leur âme, et le contact de ces grandes âmes ne peut être que vivifiant à son tour pour la nôtre.

Pour mettre à même les lecteurs de l'*Ami* d'entreprendre fructueusement l'étude des Pères, c'est presque tout un cours de Patrologie qu'il nous faudrait dérouler dans ces colonnes, et l'on comprend que pareille entreprise déborde singulièrement le cadre de cet article [1]. Nous nous contenterons donc des conseils les plus généraux et les plus essentiels. — Tout d'abord, remarquons-le, plus nos lectures seront méthodiques, plus elles seront profitables. C'est pourquoi le mieux est de débuter dans cette étude par ce qu'il y a de plus élémentaire. Ce sera tout simplement de lire d'abord attentivement un tableau très raccourci de l'histoire des littératures chrétiennes primitives, et ce tableau d'ensemble, qui aura pour avantage de fixer clairement les idées directrices, les points de repère, nous le trouverons dans les plus récents manuels en usage dans l'enseignement secondaire. Toutes les histoires des littératures grecque et latine mises à jour récemment contiennent les notions générales que nous cherchons. Lisez donc, dans une édition récente, — ceci a son importance, car la partie de ces ouvrages consacrée à la littérature chrétienne a souvent reçu de nouveaux développements dans les éditions successives, — lisez le chapitre consacré à la littérature chrétienne dans l'*Histoire de la littérature grecque* de Max Egger et dans l'*Histoire de la littérature latine* de Jeanroy et Puech : c'est ce qu'il y a de plus simple. Pour une étude déjà plus approfondie, vous la trouverez dans le *Manuel de l'histoire de la littérature grecque* de M. et A. Croiset et dans l'*Histoire de la littérature latine* de Pichon. Vous posséderez alors, pour ainsi parler, la carte du terrain à reconnaître, et cette carte vous aurez appris à la déchiffrer avec agrément.

Vous pourrez alors seulement faire avec profit des reconnaissances sur le terrain, c'est-à-dire, pour parler sans figures, prendre contact avec les textes eux-mêmes. Et voici comment nous vous conseillons de procéder. Tout d'abord il y a un avantage certain à suivre, dans une première lecture, l'ordre chronologique. Se spécialiser dès l'abord dans l'étude d'un Père et de lui seulement, ne serait pas sans inconvénients et l'on risquerait presque infailliblement de le moins bien comprendre. Les premiers écrits chrétiens qui vinrent après les Evangiles et les autres livres du Nouveau Testament, sont d'une fraîcheur et d'une simplicité ravissantes. Nous commencerons par eux, c'est-à-dire par ce qu'on appelle les Pères Apostoliques (Ier et IIe siècles) : la *Didaché* assez récemment retrouvée, l'*Epître à Barnabé* si curieuse et si bizarre, l'*Homélie* de Clément de Rome aux

[1] Voir le *Précis de Patrologie* de Tixeront, 5 fr., Paris, Gabalda (*Ami* 1919, p. 845).

Corinthiens, les belles *Epîtres* de S. Ignace d'Antioche, celle de Polycarpe, les fragments des *Paroles du Seigneur* de Papias. On trouve de bonnes éditions réunissant en un seul corps tous ces écrits, celle de Funk en particulier (2 vol. in-8o) et, pour les deux premiers, celle d'Hemmer-Oger-Laurent appréciée en son temps ici-même[1].

Aussitôt après, vient la génération des Apologistes, vers le IIIe siècle ; le *Pasteur* d'Hermas les précède et nous ramène vers 140 ainsi que cette merveilleuse *Epître à Diognète*, perle incomparable d'une saveur tout attique dans cette ancienne littérature chrétienne. Les fortes *Apologies* de Justin, Tatien, Athénagore, puis S. Irénée, S. Hippolyte s'offrent alors à nous, puis encore les grandes figures de Clément d'Alexandrie et d'Origène et, chez les latins, le génial Tertullien, l'*Octavius* de Minucius Félix qui est leur *Epître à Diognète*, et Cyprien et Lactance. Puis c'est le magnifique IVe siècle, glorieux à l'égal des plus grands, avec l'érudit Eusèbe, le génie précis et impérieux de S. Athanase, S. Basile et sa psychologie profonde, les deux Grégoire et l'œuvre considérable de Chrysostome, tandis que Jérôme et Augustin dominent de toute leur hauteur le même siècle chez les latins. Les siècles suivants nous offrent encore de grands noms, pour arriver jusqu'à S. Bernard qui relie les époques anciennes au monde moderne et nous rapproche de celui qu'on a appelé le dernier des Pères de l'Eglise, de ce Bossuet, tout nourri lui-même de la pensée patristique.

Tel est l'ordre que l'on s'efforcera de suivre ou dont il sera bon de se rapprocher le plus possible. Une difficulté se présente cependant ici : à partir du IVe siècle, les textes deviennent beaucoup plus difficiles, la plupart au moins, à rencontrer et à aborder : ils n'existent qu'en de grandes et encombrantes éditions, difficiles à se procurer, trop chères ou trop rares le plus souvent. Cela est vrai et cela est regrettable. En dehors de quelques ouvrages particuliers imprimés à part, en dehors de la *Patrologie* de Migne qui se fait de plus en plus rare dans les presbytères, les œuvres des Pères sont difficiles à trouver, pour un prêtre de campagne tout particulièrement. Mais pourtant difficulté n'est pas impossibilité. Et d'abord il y a de-ci de-là des Patrologies de Migne auxquelles ils peuvent emprunter ; il y a les libraires d'occasion, qui portent parfois à leurs catalogues des ouvrages dépareillés ou incomplets ou même complets et à des prix abordables ; il y a les collections de vulgarisation d'Hurter, d'Hemmer, de la « Pensée chrétienne » (chez Bloud), quelques éditions Teubner. Regrettons que malgré tout cela, les œuvres des Pères soient d'un abord encore relativement si difficile, alors que naguère la librairie déversait sur le monde un pareil déluge de publications médiocres ou malsaines à des prix infimes. Serait-il utopique de désirer et de prévoir le jour où, grâce à la pénétration sans cesse accrue entre peuples et races divers, quelque grand éditeur catholique lancerait la publication mondiale d'une « Patrologie » nouvelle, accessible à tous les prêtres de l'univers ?

Tant que ce ne sera là qu'un beau rêve, c'est dans les manuels de Patrologie que nous serons obligés de nous renseigner d'abord sur les différentes éditions et sur l'accessibilité des textes. L'étude d'une bonne Patrologie (cette fois non plus avec le sens que lui donnait Migne, mais avec celui d'histoire de la littérature chrétienne) viendra donc immédiatement après la lecture des chapitres d'histoire littéraire indiqués plus haut. Nous le pourrons maintenant que nous possédons les vues d'ensemble et le fil conducteur qui nous permettront de nous intéresser aux précisions, sans nous égarer dans les détails d'une science touffue et encore surchargée d'érudition un peu indigeste. Nous n'avons en France, comme manuels généraux de ce genre, que Tixeront, *Précis de Patrologie* et *Histoire des Dogmes*, O. Bardenhewer, *Les Pères de l'Eglise* (trad. Godet et Verschaffel), et Mgr Batiffol, *Anciennes littératures chrétiennes : La littérature grecque*. Bardenhewer est le plus développé de ces manuels et celui qui nous semble le plus indiqué pour le but que nous avons en vue ici. On y trouve une biographie de chaque auteur et une brève étude sur chacune de ses œuvres, le tout suivi d'une ample bibliographie. Il ne faut pas se hâter, comme en auraient peut-être la tentation quelques-uns de nos lecteurs, de rejeter cette dernière dans l'encombrant attirail de l'érudition pure : c'est là au contraire qu'ils trouveront indiquées les éditions et les traductions les plus faciles à se procurer.

Ils y trouveront aussi l'indication des monographies consacrées en propre à tel écrivain : ces monographies sont particulièrement précieuses pour l'intelligence de l'œuvre. Il ne faut pas se faire illusion : chez les Pères comme chez les autres écrivains, l'œuvre s'explique par la vie de l'auteur, son caractère et son milieu. Détails biographiques, psychologie de l'homme et de son temps, c'est ce qu'on trouvera précisément dans les monographies. Pour choisir un exemple, on se priverait très certainement d'un précieux secours pour l'intelligence des écrits de S. Augustin, si l'on négligeait de lire préalablement quelqu'une des bonnes études parues depuis vingt ou trente ans sur la vie et l'œuvre de ce Père. A tout le moins faudrait-il commencer par ouvrir les *Confessions*. C'est là que nous verrions se former ce magnifique génie, se développer cette âme passionnée. Les fautes et les erreurs du jeune fils de Monique nous expliquent plus d'un trait de l'évêque d'Hippone. Quiconque n'aurait point présente au souvenir la page immortelle où l'âme « déchirée et saignante » du professeur de rhétorique dans le bourg de Thagaste se montre à nous désespérée (« Si je lui disais : espère en Dieu, elle n'obéissait pas ») et inconsolable, après la perte cruelle d'un élève qui était en même

[1] *Ami* 1907, p. 1152.

temps un ami tendrement aimé, celui-là ne comprendrait qu'imparfaitement les nobles ardeurs, le désir passionné des âmes, qui demeurèrent toujours au cœur d'Augustin. Et si l'on ne suit point l'ancien Manichéen dans la lente démarche qui le ramène à la foi, sa philosophie échappera à une pleine compréhension : c'est seulement dans sa genèse qu'une grande pensée comme celle-là se laisse intégralement saisir.

**Pour lire les philosophes.** — Et d'ailleurs cela est vrai de toute pensée humaine. Si la vie est dans le mouvement, la vie de l'esprit n'échappe pas à cette loi. Par suite toute œuvre philosophique, avant d'être un point de départ pour d'autres esprits, est un point d'arrivée pour un esprit au moins, pour celui qui l'a conçue. Quand nous aurons suivi cette intime élaboration, nous aurons pénétré le secret de tous les systèmes philosophiques. Mais en même temps nous aurons appris la nécessité pour nous de reprendre ces études et de revoir notre propre philosophie.

Toute âme humaine est à sa façon, pour rééditer un mot connu, le miroir de l'univers. Miroir plus ou moins étroit, miroir plus ou moins déformant, miroir plus ou moins éclairé, mais dans lequel néanmoins se reflètent les idées de chacun sur le monde et sur la vie, sur son propre rôle et sa destinée, sur ce qui est bien et ce qui est mal tant pour soi-même que pour les autres. Chez les esprits incultes et chez plusieurs parmi ceux qui ont reçu une culture quelconque, cette philosophie reste généralement fragmentaire, incohérente, peu raisonnée. Mais elle a de si étroites relations avec le tempérament de chacun, surtout avec ses sentiments et la partie la plus inconsciente de sa vie psychologique, que pour agir c'est à elle bien souvent que l'on fait appel, et bien souvent aussi sans s'en douter. Quand vous entendez tomber des lèvres d'un de ceux qui vous sont confiés la formule trop connue : « Je n'ai ni tué ni volé », cet homme s'en réfère à sa philosophie et ce mot suffit pour nous ouvrir un vaste jour sur elle, sur sa conscience mal formée ou déformée, sur les déchéances morales qui s'abritent derrière ce méchant palliatif, et sans doute aussi sur de plus ou moins vagues remords qui cherchent à s'atténuer par le souvenir des autres lois morales respectées. De même le travailleur résigné qui déclare : « Dans le monde il faut des malheureux », le révolté décidant qu' « il faudra bien que cela finisse », et le désabusé constatant mélancoliquement que « ce sont les petits qui paient pour les grands », tous ces simples nous livrent là leur bagage philosophique et pas autre chose. Et vous-même n'avez-vous pas votre système à vous, votre pensée à vous, votre conception de l'univers ? Oui sans doute, et peut-être à votre insu. Ce n'est pas dans vos livres qu'elle se trouve, ni même, pour une part, dans l'enseignement et la formation que vous avez reçus. Votre véritable philosophie est en vous-même, elle est dans vos manières les plus habituelles de voir, de penser, de dire. C'est en laissant échapper de-ci de-là quelque exclamation familière que, sans phrases, vous vous proclamez optimiste ou pessimiste. Pessimisme, optimisme, ce sont là des philosophies. Et ainsi du reste. Or si vague, si incohérente, si fragmentaire que soit une telle philosophie, elle n'est pas sans action sur notre conduite et il nous arrive de lui demander le surcroît d'énergie dont nous avons besoin, l'attitude que nous prendrons envers ceux qui nous environnent, du réconfort à l'occasion, ou inversement de nouveaux motifs de tristesse et d'abattement [1].

On voit bien que le rôle de ces idées est énorme, que l'on ne peut guère converser un peu sérieusement sans les frôler chez notre interlocuteur, et qu'en somme tous et chacun nous philosophons plus que nous ne croyons. Raison de plus pour bien philosopher, pour contrôler par la réflexion nos idées d'ensemble, nos aperceptions les plus instinctives, pour pousser le plus loin possible la compréhension de tout ce que nous observons, tant en nous qu'autour de nous. Cela ne peut que nous être utile pour préparer l'action la plus sûre, la mieux dirigée. Et voilà pourquoi il nous importe de revenir aux études philosophiques, à la lecture des philosophes, ou mieux de ne jamais les quitter.

Et pour cela relisons de temps en temps, tous les quatre ou cinq ans au moins, quelque bon manuel de philosophie, remis au courant des questions plus actuelles. On ne saurait croire comme les meilleurs esprits se renouvellent à une pareille étude, et tout ce que l'on y trouve de nouveau, et les joies qu'on éprouve à s'y rajeunir intellectuellement. Surtout ce travail périodique, en précisant nos idées, en entretenant leur vitalité et leur fécondité, nous met à même d'aborder fructueusement la lecture des philosophes proprement dits.

Ils ne manquent pas dans l'histoire de la pensée chrétienne et ce sera, de les parcourir, une bienfaisante gymnastique de l'esprit. Et tous les livres d'idées qui paraissent à l'heure actuelle, tous ceux que suscite l'admirable mouvement qui se dessine ramenant à nous plus que des sympathies, plus que des affinités de pensée, mais bien souvent des âmes, tous ces livres d'idées sont encore des lectures philosophiques. Si bien que non seulement il nous est salutaire d'entreprendre des lectures de ce genre, mais que nous ne pouvons presque pas les éviter.

Comment donc les ferons-nous, ces lectures ? Et tout d'abord on peut bien dire que les idées qu'a

[1] C'est cette action de la philosophie sur la conduite qu'exprime si justement ce texte de Chesterton fréquemment cité : « Il y a des gens, — et je suis de ceux-là, — qui pensent que l'essentiel, le plus utile, quand nous sommes en présence d'un homme, est encore de connaître sa conception de l'univers. Nous pensons que, pour un général sur le point de livrer bataille, il importe de connaître le nombre de ses ennemis, mais plus encore la philosophie de ses ennemis. Nous pensons que pour un propriétaire jugeant un futur locataire, il importe de connaître son revenu, mais plus encore de connaître sa philosophie. Nous pensons que la question n'est pas de savoir si notre théorie du monde fait quelque chose à l'affaire, mais si, tout compte fait, autre chose que cette théorie fait quelque chose à l'affaire. » — Dire de quelqu'un que c'est un honnête homme, c'est se prononcer sur sa philosophie ; de même, le classer dans tel ou tel parti politique. Il y a des philosophies de l'atelier et du cabaret : ce ne sont pas les moins efficaces.

remuées l'humanité et qu'elle remue encore sous nos yeux sont un vaste labyrinthe où l'on ne peut que s'égarer, si la main quitte le fil conducteur, autrement dit, si l'on perd de vue les principes élémentaires auxquels il faut toujours revenir et qui sont ceux de notre formation du Séminaire, ceux de nos manuels (même vieillis, même insuffisants sur quelques points), dans leur ensemble du moins. Par ceux-ci, nous jugerons de celles-là : la lecture d'un livre d'idées sera plus qu'aucune autre une perpétuelle confrontation, un verdict, une lutte. Et ce ne peut être même que cela, car nous ne voulons point nous entraîner au scepticisme, nous plier momentanément à chaque système, vaciller sur notre base. Nous serons des dogmatiques, nous aurons, nous avons une doctrine, c'est d'elle que nous prendrons conseil, c'est elle qui nous éclairera. Ce qui d'ailleurs ne nous empêchera nullement de juger les idées en elles-mêmes, comme on le prétend, ni de nous faire une opinion personnelle. Cette opinion sera assise sur du granit et non pas sur du sable, et voilà tout. Nous n'avons que faire du scepticisme amusé qui regarde défiler les philosophies comme un spectacle de cinématographe. Il ne nous suffit pas de regarder et de comprendre, nous voulons juger et savoir sur quoi notre critique se base.

Mais, pour juger, ne commettons pas de contresens, ne prêtons pas gratuitement aux écrivains des sottises nées simplement de notre étourderie. Pénétrons d'abord tout le fond de leur pensée, repensons-la avec eux, suivons-les dans les méandres de leurs systèmes. Quel bon exercice encore que celui-là ! Il nous contraindra à des comparaisons, à des rapprochements continuels, mais des comparaisons et des rapprochements à l'intérieur du livre. Une page en rappelle une autre parce qu'elle la confirme, une seconde parce qu'elle la contredit, une troisième par la similitude du fond et les différences de l'expression. On feuillette sans cesse en avant et en arrière, on déniche les affirmations contradictoires, on discerne les idées secondaires, on voit se dessiner en fort relief celles qui dominent et président à l'ensemble, celles d'où les autres ont découlé. Du haut de ces idées essentielles nous apercevrons tout l'horizon intellectuel de l'écrivain. Et le dominant, nous le jugerons, car ces points culminants aux formes plus arrêtées, à la masse plus saillante, seront bien souvent des lieux communs, à moins que ce ne soient tout simplement des sentiments... Eh ! oui, derrière toutes les façades philosophiques ou à peu près se dissimule le corps principal. Les uns en font un oratoire, les autres une arrière-boutique : à nous de le découvrir et de le juger. Et ces sentiments se classent tous dans l'un des deux groupes entre lesquels le monde se divise et sur lesquels S. Augustin a construit sa *Cité de Dieu*. Il sera éternellement vrai, le mot de l'Evangile : « Qui n'est pas avec moi est contre moi. » Mais après cela il demeure encore des profondeurs plus secrètes où notre œil ne peut jamais atteindre : c'est le mystère des intentions, de la bonne foi et de la responsabilité dont Dieu seul est juge. Aussi en condamnant les idées respectons-nous les personnes, sous peine, comme le dit fortement le même S. Augustin, de chasser comme un ennemi celui que nous devrions embrasser comme un frère.

Cette échappée de lumière par où tout livre d'idées nous découvre un peu de la vie de son auteur nous amène à constater une fois de plus la nécessité d'informations historiques ou biographiques assez précises. Cela revient à dire que nous ne lirons jamais un philosophe un peu ancien sans demander à une bonne histoire de la philosophie des renseignements sur le mouvement des idées à cette époque et avant cette époque, sur la vie et la pensée de notre auteur. Aucune philosophie, fût-ce la plus géométrique, fût-ce celle de Spinoza, n'est isolée du monde extérieur, séparée de lui par une cloison opaque. Celui-ci se reflète dans celle-là. Ne négligeons pas ce reflet : il nous sera d'un grand enseignement pour nous-même et pour les autres.

Des livres de pensée rapprocherons-nous les livres de science ? Plusieurs raisons pourraient peut-être nous en dissuader. Mais nous leur faisons place ici simplement pour ce motif que nous n'avons pas à leur consacrer une étude particulière. Les livres de science proprement dite sont lus par des savants qui naturellement savent s'en servir. Ceux de vulgarisation rencontrent un public plus vaste et qui s'accroît tous les jours. Or dans un livre de vulgarisation nous distinguons facilement deux éléments, dont l'un est constitué par les faits purs et simples, et l'autre par l'appareil qui les enveloppe et sert à exciter l'intérêt du public. Ce second élément comporte donc assez souvent des idées générales qui supposent une certaine sorte de philosophie. Et c'est précisément par ce côté qu'ils peuvent exercer une influence dangereuse : le lecteur, qui n'est généralement pas maître de contrôler les faits eux-mêmes, risque d'être dupe quand on les lui présente habilement pour appuyer une thèse ou une hypothèse. C'est donc à cette idée générale qu'il faut appliquer notre critique. Un trop fameux exemple des égarements invraisemblables de jugement où peut entraîner l'absence de cette critique nécessaire, c'est la vogue dont a joui pendant longtemps dans le monde intellectuel la fragile hypothèse de Darwin.

**Pour lire les classiques.** — Après les savants, les classiques. Nous arrêterons-nous à une objection préliminaire ? Discuterons-nous s'il faut les lire ? Mais vraiment la question ne se pose même pas, ou plus exactement elle ne se pose plus. Les classiques anciens ne sont plus pour nous la moelle du paganisme, comme ils l'étaient pour un S. Jérôme, et les classiques modernes sont mêlés de si près à notre première formation que nous séparer d'eux serait nous séparer d'une part de nous-même et de l'une des meilleures. Ils ont une valeur universelle et humaine qui fait qu'expliqués et lus chrétiennement, ils parlent à nos âmes en faveur

de la vérité chrétienne. Et voilà déjà une raison de les lire.

En voici une autre. « Depuis qu'il y a des hommes et qui pensent, disait La Bruyère, tout est dit ». Mais oui, tout ou à peu près, en fait d'idées. Et cette remarque est plus profonde qu'elle ne paraît tout d'abord, plus profonde peut-être que ne le pensait La Bruyère. Tout est dit parce que le fond de toutes nos idées se réduit toujours à des lieux communs, et parce que vouloir se passer des lieux communs c'est s'obliger à sortir du sens commun. Pareille entreprise condamnerait donc à ne dire que des sottises ou à ne rien dire. Car de vouloir trouver du nouveau, cela n'est certes pas absolument impossible, mais cela suppose toutes les ressources départies au seul génie. Nous ne pouvons donc nous piquer d'originalité en ce sens que nous penserions ce que n'aurait encore pensé aucune intelligence humaine :

Il faut être ignorant comme un maître d'école
Pour se flatter de dire une seule parole
Que personne ici-bas n'ait pu dire avant nous.

Cela étant, nous ne pouvons que recueillir des idées, non pas, qu'on nous comprenne bien ! pour en accumuler dans notre mémoire un stock à céder d'occasion, mais pour nous les assimiler et les faire nôtres. Des lieux communs ordonnés d'une façon personnelle, voilà ce qui fait les grands écrivains aussi bien que les grands penseurs. Notre ambition ne va pas au delà de ces deux termes, je suppose. Or la fleur de la pensée humaine s'épanouit précisément chez les classiques. Voilà pourquoi il faut les lire et les relire. C'est une seconde raison et incontestablement elle est bonne.

Ce n'est pas tout encore. Car pour conseiller la lecture des classiques les arguments affluent, innombrables. Nous n'en indiquerons plus que deux. Premièrement c'est chez nos classiques que notre race à nous a trouvé la plus haute et la plus lumineuse expression de son génie. Ils sont, avec les croyances, les traditions de nos pères, une part de l'héritage commun. Nous n'entrons pas sans émotion dans le cimetière de notre village, parce que la poussière en est comme sanctifiée par les restes matériels de nos morts. Des liens plus ténus mais bien forts aussi rattachent nos esprits à ceux qui ont contribué à la conquête des dons particuliers à notre race. Et de ceux-là sont nos classiques. Nous avons hérité d'eux : cet héritage est une forte attache.

Il s'y joint une question d'art. Oh ! dans un sens très large. Le ministère de la parole est le nôtre et parfois celui de la plume. Parler, écrire, cela, comme toute chose humaine, ne se sait point sans avoir été appris. Exprimer sa pensée, et d'abord la connaître ou, si l'on veut, la forcer à se préciser et à s'éclairer, c'est un art qui s'apprend et qui s'enseigne. Il n'est pas vrai que « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement », que « les mots pour le dire arrivent aisément ». Nous ne pouvons jamais exprimer qu'une partie de notre pensée, la partie banale, la partie qui est lieu commun (et voilà le lien psychologique entre le lieu commun et la pensée personnelle) ; les mots arrivent de plus en plus difficilement pour l'exprimer à mesure que nous nous éloignons de la banalité, de l'insignifiance, que nous voulons être nous. Où donc prendre des leçons dans cet art de dire exactement, clairement, simplement ce que l'on pense, ce que l'on veut dire, ce qu'il est possible de dire ? Chez ceux qui l'ont fait avec maîtrise : chez les classiques.

Le sourire incrédule qui peut-être accueille l'ensemble de notre argumentation, ne nous émeut nullement, et ce n'est point du tout, comme quelques-uns pourraient croire, par respect des conceptions traditionnelles, des routines et des formules officielles que nous parlons ainsi. Nous le disons parce que cela est vrai, parce que notre expérience corroborée de celle de quiconque s'est élevé à une pensée personnelle, à une formation complète et solide, nous le démontre : tous les privilèges énumérés plus haut sont l'apanage réservé à l'étude des classiques. Si donc nous insistons, ce n'est point pour la forme. Bien souvent, il est vrai, des interlocuteurs réputés intelligents nous ont dit avec scepticisme : « Voyons ! sérieusement, pouvez-vous lire une page de Corneille ou seulement un paragraphe de Bossuet sans bâiller ? » Cela prouve simplement que leur réputation était surfaite ou, plus vraisemblablement, qu'ils ne savaient pas lire. D'avoir peiné dans notre jeunesse sur des auteurs qui nous dépassaient passablement, de les avoir subis comme un programme imposé et comme un devoir imparfaitement consenti, cela peut jeter peut-être sur quelques-uns d'entre eux la suspicion d'être ennuyeux et trop connus. Trop connus ? quelle erreur ! C'est le contraire qui est vrai. Ennuyeux ? oui, si l'étude du cœur humain, si un regard profond jeté sur la vie, si les grands problèmes de la pensée, la vie intellectuelle du présent et du passé nous laissent indifférents. Oui surtout, si nous ne savons pas les lire.

Comment donc y rencontrer de l'intérêt ? Mais d'abord tout simplement en faisant l'expérience, en la renouvelant. Tel écrivain vous a paru ennuyeux dans votre jeunesse ou vous paraît aujourd'hui suranné et dépouillé de toute sa fleur, qui, si vous l'ouvriez, vous ménagerait d'étonnantes surprises. C'est que dans l'intervalle la vie a passé, vous avez vieilli, réfléchi, observé, souffert. Et d'avoir éprouvé tout cela, c'est la clé mystérieuse qui vous ouvrira des demeures inconnues, des perspectives toutes neuves non seulement sur votre auteur, mais aussi sur vous-même et sur le monde. Les *Fables* de La Fontaine, voilà un livre que vous avez peut-être envoyé rejoindre les premiers cahiers sur lesquels laborieusement vous appreniez à tracer des bâtons censés droits et parallèles. Quelle faute ce serait ! Lisez donc une de ces fables, et sans autre étude vous serez ravi, émerveillé : « Comment ! Le Bonhomme avait observé cela ? Et cette malice, où l'a-t-il prise ? Et comme c'est bien

cela, l'humanité ! Moi qui croyais connaître les *Fables!* Il faut qu'on m'ait changé mon La Fontaine ! » Non ! C'est vous qui avez changé.

Il est un autre moyen de s'intéresser aux classiques qui pourra prêter son secours au précédent : c'est de se mettre en mesure d'y trouver du nouveau à chaque lecture nouvelle. A cela servent les critiques, les études d'histoire littéraire. Il est vrai ici comme ailleurs que pour admirer pleinement et comprendre de même, il faut s'entourer d'informations historiques. De replacer l'ouvrage dans son milieu et son époque, il nous apparaîtra tout renouvelé. D'avoir pris l'avis d'un critique, cela nous en renouvellera une seconde fois les aspects. Et plus tard, quand nous voudrons le relire, un autre critique qui l'aura vu d'une autre façon, nous fournira le moyen d'y trouver toujours un nouvel intérêt. Mais il s'agit d'une critique sérieuse, féconde, d'une érudition sans vétilles. Et il s'agit d'une critique que vous ne prendrez pas pour infaillible, procédât-elle d'un Faguet ou d'un Lemaître, mais qui sera uniquement destinée à vous faire penser, vous. Et il s'agit enfin d'une critique à laquelle vous ne recourrez que pour exciter votre réflexion, pour ne point passer en aveugle devant des beautés qui vous échapperaient, devant des points de vue qui sans cela n'attireraient pas votre attention. Voici donc en trois mots la méthode pour lire avec fruit les chefs-d'œuvre littéraires : consulter d'abord les historiens de la littérature, puis lire l'auteur ; laisser le temps passer et se tasser nos impressions ; lire quelque critique, relire l'auteur et recommencer les mêmes opérations. De la sorte votre bibliothèque sera la plus inépuisable des mines et la moins sujette à la baisse.

Mais, direz-vous, allez-vous soutenir aussi qu'il faut lire les anciens dans le texte ? — Certes oui, si vous le pouvez facilement. Sinon, prenez de bonnes traductions, de celles récentes qui conservent au texte sa saveur, sa couleur et son originalité. Lisez l'Homère de Leconte de Lisle et goûtez l'admirable simplicité de l'art homérique (au moins la simplicité apparente), sans vous inquiéter des contre-sens. Et vous profiterez beaucoup aussi en revenant à Hérodote, à Thucydide, à Platon, à Démosthène, aux tragiques, à Plutarque, à Epictète. Prenons notre bien partout où nous le trouvons : toute vérité est chrétienne. Arrivez à lire avec plaisir le *De Officiis,* et Tite-Live, et Tacite, et Virgile, et les *Lettres à Lucilius.* Quelle substance, quelle moelle nourricière il y a dans tout cela ! Puis venez-en à nos classiques à nous, depuis la *Chanson de Roland* jusqu'aux plus rapprochés, et goûtez aussi à ceux des autres littératures modernes : il faut connaître Dante, il faut connaître même *Don Quichotte,* dont on a dit justement qu' « il vaut seul une bibliothèque pour qui sait lire. » Mais il en est auxquels on ne saurait trop revenir ; Bossuet, Pascal dans les *Pensées,* La Bruyère, sont des maîtres inépuisables dans l'art d'écrire et plus encore, les premiers du moins, dans l'art de penser.

Nous étendrons-nous ici sur les différents genres littéraires et chercherons-nous à préciser la méthode qu'il convient d'adopter dans la lecture, par exemple, des moralistes, des historiens ou des poètes ? On le pourrait assurément. Mais tout l'essentiel, nous croyons l'avoir dit déjà. Parmi tous ces grands écrivains, il n'en est pas de plus utiles à lire que les moralistes. Leurs observations sur les hommes et sur la vie nous mèneront à un perpétuel contrôle, à la recherche, en nous et autour de nous, de tous les faits capables de nous éclairer sur la vérité de leurs dires. Nous apprendrons ainsi à mieux connaître les replis de l'âme, à mieux pénétrer ce qui fait le fond de l'homme, et c'est un point qui touche de fort près à notre rôle de directeurs d'âmes. Les historiens, en dehors de leurs qualités propres de témoins du passé, nous rendront un service analogue, si nous le voulons. Qui les lirait en pur érudit serait encore un assez mauvais lecteur. Car il y a en eux une précieuse contribution à la connaissance de l'homme, et l'on aurait tort de la négliger. Il faut donc, dans la lecture des historiens, d'une part être attentif à leur méthode et les juger d'après les principes de la critique historique [1], d'autre part goûter en eux tout ce qu'il y a d'humain, de révélateur en fait de psychologie et de morale. Les grands poètes ne sont grands que parce qu'ils ont atteint, dans ce même domaine, à des profondeurs peu communes. En plus de ce qui s'y trouve de commun aux autres écrivains, nous les lirons, si nous voulons les bien lire, l'esprit attentif à l'élément qui leur est propre exclusivement, c'est-à-dire au rythme et à l'harmonie. De beaux vers sont une belle musique : dressons notre oreille à la sentir et pour cela aimons à lire les vers à haute voix ou à mi-voix. De la sorte les sonorités du rythme, son mouvement, son harmonie se révéleront à nous plus pleinement. Cette éducation musicale particulière est une éducation qu'il faut se faire à soi-même et dans laquelle les explications d'autrui ne sont qu'un adjuvant tout à fait secondaire. Il dépend donc exclusivement de nous d'y réussir.

**Pour les lectures de délassement.** — Les livres de sentiment sont généralement de ceux que l'on présente comme lectures de délassement. En fait, mal lus ils peuvent produire sur le lecteur des effets très redoutables, dont le principal est de lui faire prendre la vie réelle en dégoût, d'introduire en lui un élément de désenchantement douloureux, finalement de faire son malheur. Il est vrai que les intoxiqués littéraires qui furent ainsi des victimes de la littérature sentimentale, tels Julie de Lespinasse ou Alfred de Musset, souffraient dès leur naissance d'un certain déséquilibre qui les classait parmi les incontestables névrosés. Mais le désordre primitif s'est accentué singulièrement et exaspéré pour avoir cherché dans la littérature un aliment de trouble et non une nourriture de l'esprit. Mal lus les meilleurs romans peuvent présenter quel-

[1] Voir *Ami* du 31 mars 1910.

ques dangers de cette sorte et il serait bien préférable de n'en lire absolument aucun.

Pourtant s'il est inévitable d'en lire quelques-uns, encore faut-il le faire avec le même souci de son propre développement que les autres lectures. Les lecteurs de romans-feuilletons n'y cherchent que l'émotion d'un instant, une pâture détestable pour leur sensibilité. Mais l'homme réfléchi qui parcourt une œuvre d'imagination procède tout à l'inverse : il y cherche un auxiliaire à son observation morale. « Réfléchir sur une œuvre d'imagination, écrit M. Faguet, dans *L'Art de lire,* consiste surtout en ceci : se demander si les personnages sont vraisemblables et naturels et goûter leur vérité, comme en lisant l'on a goûté la beauté, l'intensité de leur vie morale. » Mais à quoi reconnaître cette vérité et ce naturel ? Par comparaison avec notre expérience intime, avec ce que nous avons observé autour de nous. En lisant le *Divorce* de Bourget, par exemple, nous songerons infailliblement à telle situation de famille que nous avons rencontrée, à telles physionomies de notre connaissance. C'est avec ces éléments que nous procéderons à la comparaison. Des êtres fictifs qui ne ressembleraient pas à la réalité seraient de purs monstres d'imagination, comme les monstres composites de la mythologie païenne. Or le champ de nos observations morales est beaucoup plus vaste et surtout plus riche que nous ne le croyons peut-être. Ecrivant pour des étudiants et s'efforçant de leur démontrer de quels nombreux éléments d'expérience personnelle ils disposent déjà pour la connaissance des grands principes de la vie psychologique, M. Lanson a tracé cette remarquable page qu'on nous permettra de citer toute entière :

S'il vous est arrivé jamais de concevoir l'idée d'un enfantillage, d'une équipée, d'une folie, pure fantaisie de l'esprit inquiet et désœuvré, et de passer à l'exécution sans autre raison que l'idée conçue, sans entraînement, sans plaisir, mais fatalement, sans pouvoir résister ; — si vous avez repoussé parfois de toutes les forces de votre volonté une tentation vive, si vous en avez triomphé, et si vous avez succombé à l'instant précis où la tentation semblait s'évanouir de l'âme, où l'apaisement des désirs tumultueux se faisait, où la volonté, sans ennemi, désarmait ; — si vous avez cru, après une émotion vive, ou un acte important, être transformé, régénéré, naître à une vie nouvelle, et si vous vous êtes attristé bientôt de vous sentir le même et de continuer l'ancienne vie ; — si par un mouvement de générosité spontanée ou d'affection, vous avez pardonné une offense, et si vous avez par orgueil persisté dans le pardon en vous efforçant de l'exercer comme une vengeance ; — si vous avez pu remarquer que les bonnes actions dont on vous louait n'avaient pas toujours de très louables motifs, que la médiocrité continue dans le bien est moins aisée que la perfection d'un moment, et qu'un grand sacrifice s'accomplit mieux par orgueil qu'un petit devoir par conscience, qu'il coûte moins de donner que de rendre, qu'on aime mieux ses obligés que ses bienfaiteurs, et ses protégés que ses protecteurs ; — si vous avez trouvé que dans toute amitié il y a celui qui aime et celui qui est aimé et que la réciprocité parfaite est rare ; que beaucoup d'amitiés ont de tout autres causes que l'amitié et sont des ligues d'intérêts, de vanité, d'antipathie ; que les ressemblances d'humeur facilitent la camaraderie, et les différences l'intimité ; — si vous avez senti qu'un grand désir n'est guère satisfait sans désenchantement, et que le plaisir possédé n'atteint jamais le plaisir rêvé ; — si vous avez parfois, dans les plus vives émotions, au milieu des plus sincères douleurs, senti le plaisir d'être un personnage et de soutenir tous les regards du public ; si vous avez parfois brouillé votre existence pour la conformer à un rêve, si vous avez souffert d'avoir voulu jouer dans la réalité le personnage que vous désiriez être, si vous avez voulu dramatiser vos affections, et mettre dans la paisible égalité de votre cœur les agitations des livres, si vous avez grandi votre geste, mouillé votre voix, concerté vos attitudes, débité des phrases livresques, faussé votre sentiment, votre volonté, vos actes par l'imitation d'un idéal étranger et déraisonnable ; — si enfin vous avez pu noter que vous étiez parfois content de vous, indulgent aux autres, affectueux, gai ou rude, sévère, jaloux, colère, mélancolique, sans savoir pourquoi, sans autre cause que l'état du temps ou la hauteur du baromètre ; — si tout cela, et que d'autres choses encore ! a pu tenir dans une courte existence d'enfant entre la première communion et le premier examen ; alors votre expérience est riche et il ne vous manquera que de l'appliquer [1].

Duquel de nos lecteurs l'expérience n'est-elle pas plus riche encore, et que faut-il de plus pour juger de la vérité d'un récit ?

**Pour lire les journaux.** — Du livre au journal, la différence n'est pas toujours très grande et il y a bien des intermédiaires. Tant de périodiques de toute valeur, de tout esprit, de toute espèce s'échelonnent, de l'un à l'autre, depuis les grandes revues qui méritent d'être lues comme des livres et qui d'ailleurs deviendront partiellement des livres, jusqu'aux feuilles hebdomadaires qui ne sont guère que des journaux où l'information tiendrait moins de place ! Devant toute cette variété, il n'y a qu'un principe à poser : celui de ne lire que pour son profit moral et intellectuel, de rejeter impitoyablement ce qui ne mènerait ni à l'un ni à l'autre.

Mais les journaux proprement dits réclament des remarques plus spéciales. M. Fonsegrive a publié jadis [2] tout un volume intitulé : *Comment lire les journaux ?* qui sans doute répondait en partie à des préoccupations aujourd'hui moins actuelles, mais dans lequel cependant il reste encore beaucoup à prendre. Il donne aux lecteurs de journaux d'excellents conseils dont nous pouvons encore faire notre profit.

L'un des meilleurs, et que donnait déjà le P. Gratry dans les *Sources,* est de ne pas faire de cette lecture l'événement de la journée, et même de n'en pas faire une des premières occupations de la journée. L'esprit ne pourrait que s'y éparpiller, s'y dissiper, se détourner sans profit des travaux sérieux, accorder aux nouvelles et aux opinions une importance excessive. On peut vivre sans lire de journaux, à plus forte raison peut-on commencer sa journée sans cela. Attendre impatiemment le coup de sonnette du facteur, se précipiter sur le papier imprimé et consumer à cette lecture tout le reste de la matinée est une preuve de désœuvrement. Travaillez sérieusement le matin, ne rompez la bande des journaux que dans l'après-midi ; vous remarque-

[1] *Conseils sur l'art d'écrire*, p. 78.
[2] Voir *Ami* 1903, p. 410.

rez immédiatement combien vous y gagnez : les nouvelles vous paraissent plus négligeables, le journal plus imparfait. Au lieu d'épuiser ligne par ligne des articles souvent médiocres, de pousser jusqu'aux annonces pour faire durer le passe-temps, et de dissiper ainsi des heures précieuses, on se contente de l'essentiel, on demeure l'esprit plus libre et plus averti.

L'essentiel, c'est en somme l'ensemble des faits importants qui se sont passés dans l'univers entier depuis vingt-quatre heures. Ces faits importants peuvent tenir en quelques lignes et, dans les journaux bien faits que nous lisons, ils sont résumés en tête de la première page. On les retrouve dans le corps du journal d'après le texte des agences télégraphiques ou d'après les communications officielles reçues directement par le journal. Mais on aurait tort d'accepter sans critique le résumé des faits tel que le présentent les agences. Celles-ci ont leurs attaches officieuses, leurs préoccupations et leurs préjugés. Elles n'ajoutent généralement rien aux détails caractéristiques des faits, mais elles y retranchent assez souvent. Leurs dépêches, par exemple, suppriment volontiers des détails qui pourraient déplaire au gouvernement ou aux ministres. Quant aux fausses nouvelles, il faut reconnaître qu'elles sont une exception extrêmement rare dans les journaux sérieux qui sont ceux du clergé.

Après les dépêches télégraphiques, qui attendent une confirmation ou des explications le lendemain, les textes documentaires : lettres, discours, lois ou jugements d'intérêt général. Il est bon de lire intégralement ces documents et de ne pas se contenter du résumé que donne le rédacteur, qui a pu manquer de temps, de compétence, de sérénité d'esprit, se tromper, oublier ou méconnaître quelque aspect important du document.

Viendront ensuite les articles eux-mêmes sortis de la rédaction du journal. Et malgré l'estime que l'on peut avoir pour tel ou tel, le lecteur ne doit abdiquer son indépendance et son activité intellectuelle en faveur d'aucun de ses journaux. Qu'il n'oublie point combien ceux-ci sont rédigés, par le fait même qu'ils sont des journaux, d'une façon hâtive, — et aussi qu'aucun journal ne peut être exclusivement une œuvre, qu'il évolue au milieu de conditions matérielles et économiques, politiques et sociales, morales et intellectuelles tout particulièrement de nature à lui conférer l'une des plus incontestables imperfections humaines, qui s'appelle la faillibilité. Devant une œuvre plus réfléchie, plus longuement mûrie, comme l'est un livre, nous refusons de rester lecteurs passifs, et nous le redeviendrions devant notre journal ? Et pourtant c'est bien souvent ce qui arrive. Cette répétition quotidienne des mêmes opinions, cette rencontre renouvelée des mêmes manières de voir a très vite raison de toute pensée personnelle et réduit très vite le lecteurs d'un journal au rôle de simple appareil enregistreur. Rien n'est plus déplorable au point de vue individuel comme au point de vue général. On finit par ne plus penser que par l'intermédiaire d'une demi-douzaine d'esprits qui ne sont pas nécessairement des esprits supérieurs, pas nécessairement des esprits justes et pas nécessairement des hommes parfaitement probes ou sincères. Malgré les efforts des directeurs de journaux consciencieux, on conçoit que cela peut arriver, et l'événement a prouvé quelquefois que cela arrivait. Restons donc sur nos gardes. Soyons à l'affût des sophismes. Défions-nous des citations tronquées : un Pascal en usait contre les Jésuites. Défions-nous des chiffres et des calculs : avec la statistique on peut tout prouver ; il n'est pas de jonglerie plus facile que celle des chiffres ! Défions-nous des injures et des calomnies. Il y a des doctrines de haine par lesquelles une âme de chrétien et de prêtre n'a pas le droit de se laisser entamer et qui pourtant par certains journaux pourraient y pénétrer insidieusement et s'y établir à demeure.

Défions-nous ombrageusement de la publicité et de la réclame. Elle est d'autant plus efficace qu'elle est mieux dissimulée. On rencontre d'un bout à l'autre des journaux particulièrement mondains, et soigneusement glissées dans des articles les plus variés et d'apparence les plus sincères, des réclames commerciales, des réclames industrielles, des réclames personnelles. Ces illustres inconnus dont les noms sont habilement mêlés à ceux de personnalités de marque, à propos d'une assistance à une cérémonie, à une fête, à un événement mondain, ont payé, n'en doutez pas, pour se faire nommer à cette place. Telle allusion à un livre qui vient de paraître, à un produit pharmaceutique nouveau, rapporte à la fois au journal et au rédacteur. Et nous ne parlons pas des annonces et réclames évidentes, dont le caractère commercial est patent et qui finissent pourtant par suggestionner le lecteur le plus averti. Après en avoir longtemps souri, il se décidera tout à coup à acheter telles pilules ou tel sirop que son journal lui affirme depuis si longtemps, et en gros caractères, guérir les rhumatismes ou la migraine. Des pharmaciens qui mettent en garde leurs clients contre cette pharmacopée de la quatrième page, finissent plus d'une fois par en user pour eux-mêmes. Telle est la force de la publicité. Nous ne serons jamais trop aguerris contre elle, nous n'aiguiserons jamais trop nos yeux et notre esprit à la dénicher où qu'elle se dissimule.

L'une de ses applications les plus dangereuses se rencontre en matière financière. Tous les quotidiens ont un bulletin financier qui commente les mouvements des valeurs, renseigne sur les introductions, émissions, etc., et la plupart des journaux donnent ce bulletin comme leur. Or, en fait, sauf de très rares exceptions, non seulement il n'émane pas du journal, mais il est l'objet d'un contrat de location passé entre le journal et une banque ou une agence. C'est à celles-ci à donner au lecteur l'illusion d'un compte-rendu sincère et de lui inspirer confiance. Elles n'en seront que plus à l'aise

pour agir sur lui et récupérer largement leurs frais. D'ailleurs, quand on est un peu au courant, leurs procédés sont vite percés à jour et l'on n'a plus confiance qu'aux chiffres de la cote. Parmi d'excellentes valeurs que l'on énumère, vous remarquez une affaire obscure dont le nom revient chaque jour et chaque jour avec des éloges : c'est un papier qu'il s'agit d'écouler dans le public. Le bon voisinage dont on l'entoure profitera à son placement mais non à sa valeur : c'est un premier procédé. — Vous noterez encore, si vous vous reportez au tableau de la cote, la présence de certaines valeurs, l'absence de beaucoup d'autres, sans que la raison de ce choix puisse s'expliquer. La voici tout simplement : la banque qui a affermé le bulletin financier a des intérêts dans les premières (au moins dans quelques-unes, car il en est comme les fonds d'Etats ou les chemins de fer qu'il est impossible d'omettre), elle n'en a pas dans les autres : second procédé. — En voici un troisième : on signale soigneusement la hausse de certains titres, on se tait sur leur baisse, ou inversement. C'est que la banque a intérêt à les faire monter ou à les déprécier. Quand la maison fermière a acheté du titre, elle est engagée à faire monter ; quand elle en a vendu, elle est engagée à faire baisser ; et ces positions peuvent se modifier assez rapidement, au cours des circonstances. Défiez-vous donc de toutes les chroniques financières qui paraissent à intervalles fixes dans les journaux : les banques qui les établissent ne travaillent pas pour vous, mais pour elles. Ce n'est pas pour le plaisir de vous enrichir qu'elles versent au journal le prix convenu pour l'affermage. A plus forte raison cela s'applique-t-il aux journaux financiers proprement dits qui, sauf de très rares exceptions (on les reconnaît en général au prix de l'abonnement très élevé, mais cela n'est même pas toujours vrai), travaillent pour une banque et sont sa propriété.

Cela ne veut pas dire que tous ces procédés soient toujours malhonnêtes. Du tout, pas plus qu'il n'est malhonnête à un épicier de vanter ses huiles ou ses fromages. Ils sont commerciaux tout simplement et il y a de très honnêtes commerçants. Mais il faut savoir à quoi s'en tenir et ne pas prendre pour parole d'évangile ce qui est simple boniment de vendeur. Il faut surtout se défier, en fait de publicité financière, de celle qui revêt les apparences d'une œuvre ou d'une charité désintéressée. Le souci y est trop visible de jeter de la poudre aux yeux d'un public particulièrement confiant. « C'est pour cela, dit M. Fonsegrive, que les trois quarts des affaires dissimulées sous le couvert de l'intérêt religieux ou philanthropique, vins de messe, systèmes d'assurances (ajoutons de mutualités) plus ou moins baroques, encyclopédies apologétiques, banques catholiques ou autres, sont aux mains de gens véreux, dupent le public et finissent par échouer lamentablement sur les bancs de la police correctionnelle [1]. » Le malheur est que les entreprises sérieuses analogues pâtissent du discrédit et ne sont pas toujours faciles à distinguer des autres au premier abord.

Un genre d'annonces encore plus voisin de l'escroquerie et qui se développe beaucoup dans une certaine presse, est l'offre de situations alléchantes, de commerces lucratifs, de représentations commerciales, de travaux faciles à faire chez soi. Ce sont neuf fois sur dix des pièges tendus à la naïveté. On vous demandera un cautionnement, une souscription, un premier versement, un achat de fournitures ou d'outils et, la plupart du temps, on ne vous procurera aucune situation, on ne recevra pas votre travail. En pareil cas, on ne peut prendre trop de renseignements afin de n'être pas dupé.

En résumé, soyons actifs d'intelligence en lisant les journaux. Ne leur conférons pas une infaillibilité qui n'est pas leur fait. Plus nous les lirons avec défiance, mais une défiance raisonnable et appropriée, moins leur lecture nous sera dangereuse, plus elle nous sera profitable. Pour quelqu'un qui a l'habitude de réfléchir, le moindre fait-divers peut avoir son enseignement. C'est bien l'un des plus forts arguments en faveur de la transcendance de la morale chrétienne que tous ces crimes et tous ces scandales dont est faite la chronique quotidienne. Les drames passionnels ne se rencontrent pas dans la vie des saints.

**Conclusion.** — Arrivés au terme de cette étude, trop courte pour tout dire, trop longue pour tenir en quelques formules, la crainte se fait en nous de plus en plus vive que nos conseils n'aillent paraître trop compliqués pour être d'un maniement aisé, peut-être même pour être applicables. Ce serait cependant une erreur. Quand on veut enseigner théoriquement au jeune soldat le maniement du fusil et au jeune cycliste l'art de l'équilibre, les explications n'en finissent plus et pourtant les mouvements qu'il faut faire se réduisent à tout ce qu'il y a de plus simple. De même pour l'art de la lecture. Si l'on nous a bien compris, on s'apercevra vite qu'en pratique il n'y a rien de moins compliqué qu'une bonne méthode. C'est en lisant qu'on devient bon lecteur. Essayez d'appliquer nos conseils et aussitôt tout se simplifiera, tout ira de soi. Un auteur du XVIII[e] siècle, Du Hamel, avait écrit en trois gros volumes in-12 un *Traité sur la manière de lire les auteurs avec utilité*, preuve que ce n'est pas d'aujourd'hui que les amis de l'étude s'intéressent à cette passionnante question. Le malicieux Fréron, dans sa critique, conseillait de mettre ce livre entre les mains des enfants, comme on accoutume les jeunes coureurs à des souliers plombés : une fois débarrassés de l'entrave, ils déploient une inexprimable agilité. Nous espérons que nos remarques, loin d'agir à la façon de ces souliers de plomb, rendront la marche plus assurée et plus allègre. Ce que l'on fait mieux, on le fait avec plus de plaisir.

Un dernier conseil, superflu sans doute pour beaucoup, pour presque tous ceux à qui sont destinées ces lignes, mais utile pourtant à quelques-uns. Que les livres ne fassent pas négliger les

[1] *Comment lire les journaux*, p. 200.

hommes. Le monde n'existe pas en fonction des bibliothèques. Les livres sont des amis, mais ils ne sont pas les seuls. « A ne jamais sortir des bibliothèques, il vaudrait mieux n'y jamais entrer. Les champs du bon Dieu sont plus féconds que les alvéoles du *Columbarium* livresque. *Invenies aliquid amplius in silvis quam in libris,* a dit S. Bernard... Un homme aussi vaut mieux qu'un traité. « Mieux vaut lire dix passants que cent volumes, » disait lord Chesterfield... Il faut ne considérer les livres que comme des adjuvants de sa propre existence. Sinon, ce serait le mot terrible : « Laissez les morts ensevelir les morts », qu'il faudrait jeter sur eux d'un coup de pelle [1]. »

---

Q. — Le Saint-Père, en promulguant le nouveau *Codex,* l'a-t-il revêtu de son autorité infaillible ?

R. — Votre question, cher confrère, n'offre pas de difficultés sérieuses. Elle est cependant plus complexe qu'elle ne le paraît à première vue. Nous allons y répondre pour tous nos lecteurs en montrant 1° que le Pape, en promulguant le *Codex,* n'en a pas fait un document *ex cathedra ;* 2° que néanmoins l'autorité infaillible du Pape se trouve engagée d'une certaine manière par cette promulgation ; 3° que le *Codex* est un « lieu théologique » dont l'importance ne saurait être négligée.

**I. La promulgation du Code par Benoît XV ne constitue pas une définition « ex cathedra ».** — Il y a définition *ex cathedra* quand le Souverain Pontife « exerçant son rôle de Pasteur et de Docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, définit comme devant être tenue par l'Eglise universelle une doctrine touchant la foi ou les mœurs [2] ».

La promulgation du Code ne réalise pas les conditions marquées dans ce texte. L'*objet* du Code n'est pas de *définir une doctrine* et de l'imposer à l'adhésion rationnelle, mais de formuler des préceptes et de les imposer à l'obéissance pratique des chrétiens. La définition dogmatique fixe une *vérité;* le Code règle la *conduite.*

De fait, Benoît XV, dans la Constit. *Providentissima Mater Ecclesia* qui promulgue le Code, emploie des expressions qui ne peuvent pas s'entendre d'une définition dogmatique. Il n'invoque pas son autorité doctrinale infaillible, mais « la plénitude de la puissance apostolique qu'il a reçue » ; il n'impose rien à la foi des fidèles, mais il donne « force de loi » au Code ; il ne définit pas, il « ordonne » et commande ; celui qui refuse d'obéir n'est pas noté d'hérésie, mais « encourt l'indignation du Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul ». Voici le texte :

Itaque, invocato divinæ gratiæ auxilio, Beatorum Petri et Pauli Apostolorum auctoritate confisi, motu proprio, certa scientia atque Apostolicæ, qua aucti sumus potestatis plenitudine, Constitutione hac Nostra, quam volumus perpetuo valituram, præsentem Codicem, sic ut digestus est, *promulgamus, vim legis posthac habere pro universa Ecclesia decernimus, jubemus* [1], vestræque tradimus custodiæ ac vigilantiæ servandum... Nulli ergo hominum liceat hanc paginam Nostræ constitutionis, ordinationis, limitationis, suppressionis, derogationis expressæque quomodolibet voluntatis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis hoc attentare præsumpserit, indignationem omnipotentis Dei ac Beatorum Petri et Pauli Apostolorum Ejus se noverit incursurum.

La présence dans le Code de canons purement dogmatiques (par exemple, Can. 218 relatif au pouvoir de juridiction du Pape sur l'Eglise universelle ; Can. 801 affirmant la présence réelle de Jésus-Christ au St-Sacrement) et de canons formulant une loi divine révélée (par ex. Can. 107 et 108 § 3 relatifs à la distinction de droit divin entre clercs et laïques, entre évêques, prêtres et ministres) peut bien montrer qu'il y a dans le Code des propositions qui sont objet de foi ; mais ce n'est pas de leur insertion dans le Code qu'elles tiennent leur autorité de dogme défini ; elles la tiennent d'ailleurs. Dans le Code elles apparaissent tantôt comme un rappel de principes que le droit emprunte au dogme, tantôt comme des définitions fixant le sens *juridique* d'un terme ou d'une institution.

La promulgation du Code par Benoît XV ne lui donne donc pas l'autorité d'une définition *ex cathedra.*

**II. Néanmoins cette promulgation confère au Code la valeur d'une discipline universelle de l'Eglise ; à ce titre et en tant que tel, il est garanti en un certain sens par l'autorité infaillible du Pape et de l'Eglise.** — Quand ils énumèrent les différents objets sur lesquels peut s'exercer l'infaillibilité de l'Eglise et du Pape, les théologiens mentionnent les lois universelles de l'Eglise. D'après les explications qu'ils donnent, il s'agit des lois humaines, n'ayant donc pas de lien nécessaire avec la Révélation que l'Eglise a mission de garder et d'interpréter ; il s'agit de lois obligeant tous les fidèles, et non pas seulement tel ou tel particulier ou tel groupe de chrétiens. Tel est bien le Code, puisqu'il est le recueil des lois universelles de l'Eglise. Pour de telles lois, les théologiens ne réclament pas le privilège de la perfection absolue : on peut parfois, disent-ils, en concevoir qui seraient plus prudentes, plus sages, ou plus opportunes. Ils ne revendiquent pas non plus le privilège de l'immutabilité : déjà le pape saint Nicolas Ier, écrivant à l'empereur Michel, en 865 [2], faisait ces réflexions de bon sens : « *Non negamus, ejusdem Sedis* [*apostolicæ*] *sententiam posse in melius commutari, cum aut sibi subreptum aliquid fuerit, aut ipsa pro consideratione ætatum vel temporum seu gravium necessitatum dispensatorie quiddam ordinare decreverit.* » Mais ce que les théologiens affirment, c'est qu'au-

[1] H. Mazel, *Ce qu'il faut lire dans sa vie*, p. 16. — Pour l'appréciation de ce livre, voir *Ami* 1908, p. 987.
[2] *Conc. Vatic.*, Sess. IV, cap. 4. — Denzinger, n° 1839.

[1] Souligné dans l'édition officielle.
[2] *Patr. Lat.* de Migne, t. 119, col. 938. — Denzinger, n° 333.

cune de ces lois imposées par l'autorité suprême à l'Eglise universelle, ne peut rien contenir qui soit contraire à la foi ou aux mœurs.

L'impossibilité de cette opposition est une conséquence nécessaire des dogmes de l'infaillibilité et de la sainteté de l'Eglise, et se trouve clairement dans l'Ecriture et dans l'enseignement des Conciles et des papes.

1o L'Eglise est infaillible dans son enseignement dogmatique et moral. En établissant des lois contraires à la foi ou aux mœurs, l'Eglise inculquerait à tous ses fidèles une erreur pratique, d'autant plus funeste que, suivant la remarque de S. Thomas [1] : « *Per exteriores actus multiplicatos, interior voluntatis motus et* RATIONIS CONCEPTUS EFFICACISSIME *declaratur : cum enim aliquid multoties fit, videtur ex deliberato rationis judicio provenire.* » Et cette erreur pratique, efficacement suggérée par l'Eglise à tous ses fidèles, se doublerait d'une erreur théorique de l'autorité ecclésiastique elle-même : car elle ordonnerait au nom de Dieu, du Christ ou des Apôtres, des actes impliquant une doctrine ou une morale que Dieu, le Christ et les Apôtres n'ont ni enseignée, ni prescrite.

2o Jésus-Christ a voulu que son Eglise fût sainte : il a demandé à son Père pour ses fidèles « *ut sint et ipsi sanctificati in veritate* » ; il a déclaré que « les Portes de l'enfer ne prévaudraient point » contre l'Eglise. Mais si celle-ci ordonnait à tous ses fidèles des actes contraires à la foi ou à la morale, sa sainteté serait-elle autre chose qu'une illusion et un mensonge? L'Eglise du Christ ne serait-elle pas passée pratiquement sous le joug du démon ? Et comment pourrait-on dire qu'elle serait demeurée fidèle à la mission que le Christ lui a confiée par ces paroles : « *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis,* » alors qu'elle enseignerait aux hommes à observer des lois contraires aux préceptes du Christ? Aussi S. Augustin donnait-il la même autorité aux prescriptions de l'Ecriture Sainte et aux pratiques adoptées par l'Eglise universelle ; mettre celles-ci en question « *insolentissimæ insaniæ est,* » écrit-il [2].

3o Il ne s'agissait que de directions disciplinaires dans la lettre que le premier Concile de Jérusalem écrivait « aux frères d'entre les Gentils qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie » ; et cependant les Apôtres mettent en cause l'autorité infaillible du Saint-Esprit : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer aucun fardeau au-delà de ce qui est indispensable, savoir, de vous abstenir des viandes offertes aux idoles, du sang, de la chair étouffée et de l'impureté. En vous gardant de ces choses, vous ferez bien. » S. Thomas se souvenait sans doute de ce texte, quand, parlant des rites eucharistiques, il en appelait à l'infaillibilité de l'Eglise et de l'Esprit-Saint : « *Ecclesiæ consuetudo, quæ errare non potest, utpote Spiritu Sancto instructa* [3]. »

[1] Ia IIæ, q. 98, art. 3, in corp.
[2] Epist. 54 *ad Januarium*, cap. v.
[3] IIIa P., q. 83, art. 5, *sed contra*.

Les Conciles de Constance en 1415 [1] et de Trente [2] enseignent cette doctrine à propos de la pratique de la communion sous une seule espèce, et des cérémonies dont l'Eglise entoure l'administration des sacrements et la célébration du saint sacrifice de la messe.

Mais la formule la plus complète et la plus précise a été donnée en 1794 par Pie VI dans la condamnation de la proposition 78 du Concile de Pistoie (Denzinger, no 1578) :

> Præscriptio synodi [Pistoriensis] ...qua, posteaquam præmisit « in quolibet articulo distinguendum id, quod pertinet ad fidem et ad essentiam religionis, ab eo quod est proprium disciplinæ », subjungit, « in hac ipsa disciplina distinguendum, quod est necessarium aut utile ad retinendos in spiritu fideles, ab eo quod est inutile aut onerosius quam libertas filiorum novi fœderis patiatur, magis vero ab eo quod est periculosum aut noxium, utpote inducens ad superstitionem et materialismum » ; quatenus pro generalitate verborum comprehendat... etiam disciplinam ab Ecclesia constitutam et probatam, — quasi Ecclesia, quæ Spiritu Dei regitur, disciplinam constituere posset non solum inutilem et onerosiorem quam libertas christiana patiatur, sed et periculosam, noxiam, inducentem in superstitionem et materialismum : — falsa, temeraria, scandalosa, perniciosa, piarum aurium offensiva, Ecclesiæ ac Spiritui Dei, quo ipsa regitur, injuriosa, ad minus erronea.

On remarquera que ce texte revendique pour l'Eglise exerçant son pouvoir législatif universel, non seulement une inerrance de fait, mais une *impossibilité* d'erreur, donc la vraie infaillibilité : « *quasi Ecclesia... disciplinam constituere* POSSET... *inducentem in superstitionem et materialismum.* »

Il est donc bien établi que le Code, en sa qualité de recueil officiellement promulgué des lois universelles de l'Eglise, est garanti contre toute erreur par l'autorité infaillible du Pape et de l'Eglise, en ce sens qu'il ne renferme aucune prescription qui puisse être contraire à la foi ou aux bonnes mœurs.

**III. Le Code est donc un « lieu théologique »,** qui peut servir négativement, et dans certains cas positivement, à établir l'origine divine d'une doctrine ou d'une pratique, à fixer la « doctrine ecclésiastique », à préciser le sens d'une proposition révélée ou même d'un texte scripturaire.

Cette 3e proposition n'étant que la conséquence de la précédente, il suffit de l'expliquer et d'en montrer l'application.

Tous nos lecteurs savent que par « lieux théologiques » on entend l'ensemble des documents et des sources auxquels l'Eglise enseignante et les théologiens vont puiser leurs enseignements et leurs preuves ; on les nomme l'Ecriture Sainte et la Tradition. L'autorité doctrinale du Code s'apparente à ce lieu théologique qu'on appelle la « pratique de l'Eglise, » *praxis Ecclesiæ*, et, quoique d'une façon plus lointaine, au « sentiment des fidèles, » *sensus fidelium*, parce que, suivant les paroles de S. Thomas citées plus haut, l'action

[1] Sess. XIII : Denzinger, no 626.
[2] Sess. VII, cap. XIII : Denzinger, no 856 ; et sess. XXII, cap. VII : Denzinger, no 954.

réagit sur la pensée et la détermine efficacement.

On peut toujours utiliser le Code comme lieu théologique négatif, en ce sens que la doctrine impliquée dans les lois du Code n'est jamais en contradiction avec la Révélation dogmatique ou morale. C'est ce que la proposition précédente a suffisamment démontré.

Mais il faut aller plus loin, et affirmer que la doctrine impliquée dans les lois du Code est positivement conforme à la « doctrine catholique », c'est-à-dire à l'enseignement du magistère infaillible portant sur des vérités non révélées, mais dont l'Eglise se porte garante (par exemple : les « faits dogmatiques », certaines thèses philosophiques, etc.). Car si la vérité est une, l'Eglise infaillible ne saurait avoir une opinion dans son enseignement *ex professo,* et une autre opinion dans son Code.

Si la doctrine affirmée ou impliquée dans un article du Code ne peut être connue que par la révélation, le Code devient alors un critère positif de l'origine divine de cette vérité : par exemple le Canon 1255 affirmant que « le Christ, même sous les espèces sacramentelles, a droit au culte de latrie. » Nous avons dit plus haut et nous maintenons que l'insertion de ces canons dogmatiques dans le Code promulgué par le Pape ne leur confère pas la valeur de *définition* dogmatique *ex cathedra;* mais ils gardent leur valeur de *document* servant à déterminer quel est l'enseignement *ordinaire* de l'Eglise infaillible.

Enfin le Code peut servir à préciser le sens d'une proposition révélée ou même d'un texte scripturaire. Un exemple va nous aider à mettre en lumière cette assertion. Qu'on relise le passage de S. Matthieu, v, 33-37 : Notre-Seigneur semble bien y interdire tout serment sans exception : « *Ego autem dico vobis non jurare omnino... Sit autem sermo vester : est, est ; non, non : quod autem his abundantius est, a malo est.* » Or le Code, dans une foule de canons (voir à la table, v° *Jusjurandum),* admet et réglemente l'usage du serment. Il s'ensuit en premier lieu que la révélation divine n'interdit pas absolument le serment, puisque le Code le permet (cf. prop. II) ; et en second lieu que le texte de S. Matthieu ne peut pas être interprété comme une défense absolue de prêter serment, car la vérité révélée est une. On pourrait faire des remarques analogues à propos de Matt. v, 32 et des lois du Code sur l'indissolubilité du mariage.

Ces exemples suffisent à démontrer que le Code peut être utilisé comme lieu théologique et critère tant positif que négatif de la doctrine catholique et même de la vérité révélée. Sans doute, il ne faut le faire qu'avec beaucoup de finesse et de prudence ; mais ce n'est pas une raison pour condamner cet emploi du Code, et les théologiens auraient désormais moins d'excuses à présenter, pour justifier leur ignorance des lois ecclésiastiques et de la doctrine qu'elles impliquent, qu'au temps où Melchior Cano [1] leur reprochait de négliger l'étude du droit canon et leur montrait les avantages qu'ils pourraient en tirer pour compléter leur documentation et étayer plus solidement certaines de leurs thèses dogmatiques ou morales.

---

Q. — A la suite d'une retraite, M^lle^ X..., à l'âge de 17 ans, a fait les 3 vœux suivants : 1° pauvreté, 2° chasteté, 3° récitation quotidienne du Rosaire.

C'est une jeune fille enthousiaste, faisant des vœux et des promesses à tout propos, malgré une défense formelle de son confesseur sur ce point.

Il y a 18 ans qu'elle a prononcé les 3 vœux en question. Elle a très bien observé les 2 derniers. Quant au 1^er^, elle le faisait consister à ne garder en sa possession qu'une somme de 5 fr. Elle gagne d'ailleurs largement sa vie, dans une administration de l'Etat.

Mais n'étant payée que tous les mois, elle ne pouvait pas prévoir toutes les dépenses du mois, et se trouvait parfois dans une gêne terrible, après s'être dépouillée de tout ce qui lui restait, sa pension une fois réglée.

1° Ce vœu peut-il être considéré comme valide ? Il a été fait sans réflexion, dans un moment de ferveur.

2° Est-il possible pratiquement, en dehors de la vie religieuse? En cas de réponse affirmative, quelles sont les règles de conduite à suivre ?

3° La dispense de ce vœu, si vœu il y a, relève-t-elle de l'Evêque ou de Rome ?

R. — Le vœu est « *promissio Deo facta de possibili et meliori bono* ». Quelques auteurs disent simplement : *de meliori ;* avec d'autres, nous pensons qu'il y a lieu, au moins pour les vœux privés, de laisser une place dans la définition au *possibili,* en raison de son utilité d'interprétation pratique, bien qu'il soit implicitement contenu dans le *meliori,* puisqu'on ne peut vraiment pas dire d'une chose impossible qu'elle est meilleure qu'une chose bonne quelconque.

La validité d'un vœu privé est souvent difficile à apprécier, surtout *ex parte voventis,* c'est-à-dire au point de vue de l'intention et des éléments qui peuvent servir à préciser la distinction entre le vœu et la simple promesse ou résolution. Seul, le confesseur ou directeur de conscience peut en juger en pleine connaissance de cause, après une enquête en règle.

Faute de suffisante délibération, ou de volonté précise de prendre un engagement spécial et formel de conscience, il arrive que les jeunes et les timorés se croient liés par un vœu là où il n'y a eu en réalité qu'un mouvement de dévotion plus intense, aboutissant à une pieuse résolution ; et l'on doit se montrer d'autant plus hésitant à admettre le vœu que plus grave est l'objet auquel il se rapporte.

Jugez d'après le rappel sommaire de ces principes ce qu'il faut conclure dans le cas qui vous préoccupe. Il paraît difficile qu'un « vœu » qui a été pendant 18 ans considéré et observé comme tel par une chrétienne instruite et sérieuse, ne soit pas un vrai vœu ; et à supposer qu'au début il y ait eu peut-être insuffisance de réflexion et de volonté,

[1] *De Locis theol.,* lib. VIII, cap. VII, n° 2.

les caractéristiques du vœu ont pu se réaliser dans la suite et créer l'obligation de conscience conséquente pour le temps présent. Mais, encore une fois, tout cela dépend de l'intention initiale et des intentions postérieures de votre pénitente : il faut l'interroger et conclure d'après ses réponses.

Les deux derniers vœux s'entendent aisément; le premier est plus malaisé à comprendre et à admettre, en raison même de l'imprécision de son objet.

Dans la vie religieuse tout est clair, en principe, sur ce point-là, et encore le vœu *simple* de pauvreté ne va-t-il pas parfois sans des embarras d'interprétation pratique. Mais, pour un particulier qui gagne sa vie par son travail, si l'on conçoit encore qu'il puisse faire vœu d'économiser, de restreindre ses dépenses avec intention de charité pour les pauvres ou les bonnes œuvres, ce n'est pas là le vœu de pauvreté.

Que si, comme dans le cas qui nous est proposé, la volonté d'indigence personnelle va plus loin, jusqu'à fixer, par exemple, à l'avance la somme que l'on gardera en donnant le reste aux pauvres, c'est alors un vœu qui dépasse exagérément les limites du vœu de pauvreté religieuse lui-même. Quand le religieux renonce à être propriétaire, il y a, à côté de lui, quelqu'un — l'ordre, la communauté — qui l'est à sa place et pourvoit, le cas échéant, aux besoins temporels de sa vie.

Imprudent au contraire et, tranchons le mot, déraisonnable apparaît le vœu de pauvreté privée, absolue, sans le contrepoids qui en évite les surprises et conséquences fâcheuses éventuelles, que la sagesse humaine normale, naturelle et surnaturelle doit prévoir, et qu'elle ne peut approuver.

Sagesse *normale,* disons-nous, afin d'excepter le cas de l'*héroïsme* sous la poussée d'une inspiration extraordinaire d'en-haut, lequel peut s'imposer après coup, comme œuvre singulière manifestement divine, mais non pas se conseiller ni approuver à priori, à cause du danger de présomption ou *tentatio Dei.*

Nous avons peine à croire qu'un directeur ait autorisé le vœu dont on nous parle, ou tout au moins qu'il l'ait autorisé sans quelques réserves prudentes et formelles *pro futuro.* Si la personne en question l'a émis consciemment, sans avis autorisé, il est permis de penser, soit 1° que le vœu n'a pas été valide, en raison de l'imprécision et des impossibilités pratiques de sa stricte observation; soit 2° qu'il n'a pas été émis avec prévision des circonstances actuelles, et que, pour cette raison, il ne peut actuellement être considéré comme valide quant à l'intégrité absolue de sa formule primitive ; soit 3° qu'il y a eu erreur, ou tout au moins connaissance insuffisante, *ex parte objecti,* des conditions matérielles du vœu, et donc que, *defectu intentionis sufficienter deliberatæ,* il n'a pas été valide; sans parler 4° des autres considérations et circonstances psychologiques — que nous ignorons — qui auraient fort bien pu, au moment où il a été émis, le vicier radicalement, en tant que vœu formel, et en faire simplement une bonne et forte résolution pieuse.

En tout cas, avec l'enseignement commun des auteurs, vous pouvez conclure aussi que ce vœu privé, comme tous autres, doit être atténué dans son obligation, jusqu'à l'annulation même, en raison du changement des circonstances, *mutatis circumstantiis.*

Voilà pour la réponse à vos deux premières questions. Quant à la troisième, c'est à l'Evêque, et non à Rome, qu'il y aurait lieu de demander dispense, si vraiment un doute sérieux persistait *de validitate,* et si, pour apaisement de conscience, vous jugiez utile de recourir à ce suprême remède.

La personne dont vous parlez, qui paraît avoir une disposition de piété avoisinant l'héroïsme, serait peut-être peinée d'une dispense totale ; vous pourriez alors, sur son avis, demander une *commutation* qui, dans des limites pratiques plus sages, assurerait la continuité de son œuvre de pauvreté volontaire ; ou bien encore, ayant obtenu dispense de ce vœu, en tant qu'il serait validement existant, vous pourriez, d'accord avec elle, préciser la formule d'un vœu nouveau, de pauvreté toujours, mais, cette fois, avec un objet pratiquement possible et prudemment déterminé.

## LITURGIE

Q. — 1° Parmi les obstacles à la messe privée de *Requiem,* je trouve le jour où l'Ordo assigne en semaine la messe anticipée ou renvoyée du dimanche ; mais à quelles conditions ?

2° En 1920, le 5e dimanche après Pâques il y aura solennité externe du titulaire de mon église, précédemment fixé à ce dimanche. Cette église n'étant point paroissiale, ni tenue à la messe *pro populo,* toutes les messes seront donc de la solennité et aucune du dimanche. Le mardi suivant où l'office est *de ea, Feria 3 Rogationum,* y a-t-il obligation de dire en cette férie la messe du 5e dimanche, avec exclusion des messes privées de *Requiem ?* L'*Ami* 1913, p. 73, et 1914, p. 222, semble l'indiquer.

R. — Ad I. Pour que la messe anticipée ou renvoyée du dimanche en un jour de semaine exclue les messes privées de *Requiem,* il faut, ou bien que cette messe dominicale corresponde effectivement à l'office anticipé qui, faute de place avant la Septuagésime ou l'Avent, serait sans cela absolument omis ; ou bien qu'empêchée à son incidence par un office de 1re ou de 2e cl., voire même par une fête ou jour octave du Seigneur, elle soit assignée *pour la première fois* à telle férie libre de la même semaine. (Cf. Trilhe, *Nouvelles rubriques,* p. 204, n. 15).

Ad II. Le cas proposé ici n'a rien de commun avec ce que l'*Ami* enseignait ou rapportait en 1913 et 1914.

Il s'agissait en effet d'un dimanche empêché en son jour par un double de 1re ou de 2e classe, ou